

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 26 septembre 2014

Ce Compte-Rendu tient lieu de Procès-Verbal

Tous les membres présents, excepté : Philippe Cattet

Absents : Excusé avec procuration :
Non excusés : Philippe Cattet

Secrétaire de réunion : Aurore Schmitt

Le quorum étant atteint, le maire ouvre la séance à 20 heures 35

1. Approbation du Compte Rendu du 31 juillet 2014

Approbation par l'ensemble des voix représentées.

2. Le Maire demande avis au Conseil Municipal pour ajouter un point à l'ordre du jour : Délibération pour ouverture de crédit sur excédant d'investissement sur le budget du groupe scolaire

Le conseil accepte à l'unanimité que cette délibération soit ajoutée à l'ordre du jour

Suite à l'ouverture d'une 6^{ème} classe en septembre 2014 au groupe scolaire, le syndicat intercommunal de la Barêche a effectué les travaux suivants pour une somme globale de 70 580.00 €

	Montant TTC	Montant HT
Enrobage cours d'école	13 180.00	11 000.00
Construction bâtiment modulaire - montage + transport	40 200.00	33 500.00
- préparation maçonnerie	1 900.00	1 540.00
- raccordement électrique	8 100.00	6 750.00
	<u>2 000.00</u>	<u>1 600.00</u>
Sous-total	52 200.00	43 390.00
Aménagement placards	5 200.00	4 260.00
TOTAL	70 580.00	58 650.00

Le financement de ces travaux est réparti de la façon suivante :

- Excédent d'investissement : 32 500.00 €
- Reste à financer : 38 000.00 €
- A la charge de la commune de Durnes : 15.09 % de 38 000.00 €, soit la somme de 5 734.00 €

La demande d'ouverture de crédit sur excédant d'investissement au compte 2041581 pour le règlement de cette somme est acceptée à l'unanimité.

3. Délibération pour adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires proposé par le Centre de Gestion

Par manque d'élément, cette question est reportée à la prochaine réunion

4. Délibération pour Concours du Receveur municipal – Attribution d'indemnité

A chaque renouvellement du Conseil municipal, il convient de prendre une nouvelle délibération relative à l'attribution de l'indemnité du Receveur municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de demander le concours du Receveur municipal pour assurer les prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable
- d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an
- que cette indemnité sera attribuée à Alain-Patrick PIERRE, Receveur municipal

5. Vente de bois

Parcelles 24 et 25 non vendues à la vente à Ornans le 3 septembre 2014 (219 m³) : 5 offres

Meilleure offre ETS CALVI pour 14 689.00 €

Prix de retrait : 15 300,00 €

Mr Morel, garde forestier, nous avait conseillé 13 300.00 €

La commission des bois est en cours de négociation en attendant la fin des ventes

6. Réseau incendie :

Suite à une visite du SDIS et de Gaz & Eaux, il s'avère que le relevé débit/pression des poteaux incendie n'est pas satisfaisant. En effet notre défense incendie n'est pas correctement défendue

Il faudrait 60 m³/ heure à 1 bar de pression pendant 2 heures et nous sommes entre 43 et 55 m³/ heure à 1 bar de pression

Le SDIS doit nous faire un rapport. Des réflexions sont engagées :

- Gaz & Eaux : Etude d'une mise en place d'un surpresseur
- SDIS : Etude d'une mise en place de bâches
- Commune : Louis, Patrick et Florian sont en charge de recenser les citernes existantes sur la commune

7. Entretien chemins communaux, rues et trottoirs

Chemins communaux :

- La commission nous informe de l'état de nos chemins communaux.

Après un état des lieux détaillé de chaque chemin, la commission conclue que l'urgence se situe au niveau des bandes de roulement qui sont très enherbées.

Patrick et Frédéric sont en charge de proposer une solution

- Le chemin de Beauregard qui rejoint la route de Montgesoye, n'est plus praticable et a besoin d'un entretien particulier.

Nous demandons aux personnes intéressées par les travaux à effectuer sur ce chemin de bien vouloir se faire connaître en mairie. Le bois récupéré leur sera attribué gratuitement

Un tableau détaillé des chemins concernés sera affiché ultérieurement

- A savoir la CCPO entretient le revêtement roulant des routes communales jusqu'aux activités économiques

Rue et trottoirs :

Après le nettoyage de printemps réalisé avec les habitants, chaque conseiller est responsable de l'entretien de sa rue : désherbage, taille, balayage trottoirs après le passage de l'employé communal, nettoyage regard etc

Nous demandons aux habitants de tailler les arbres, les haies qui débordent sur le domaine public et communal afin de libérer les trottoirs.

Merci également de ne pas stationner sur les trottoirs

8. Déneigement

Saules

Pour rappel : Nous sommes propriétaire d'une lame de déneigement avec les communes d'Echevannes, Lods (pour les fermes de Suchaux), Durnes et Guyans-Durnes

Une Convention est signée avec ces 4 communes et Antoine Sauge

Suite à un courrier de la mairie de Saules demandant à intégrer notre dispositif, le conseil donne son accord de principe.

Une réunion sera programmée afin de rédiger une nouvelle convention.

Pour information, Antoine Sauge a donné son accord de principe pour inclure Saules dans sa tournée

Durnes

La majorité du conseil est "pour" le déneigement du chemin de Champs du Puit. Ce chemin étant la propriété de Durnes et de Voires, une demande sera faite auprès de la commune de Voires avant décision.

9. Tarifs location "salle des fêtes"

A partir du 1^{er} janvier 2015, les tarifs de location de la salle des fêtes seront les suivants :

Montant de la location (hors charges) :

- Tarif unique : 130.00 €
- Enterrement à la Barêche : gratuit
- Apéritif et goûter : 50,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil accepte à l'unanimité cette modification

- **Point sur les bâtiments communaux**

Suite au compte-rendu du Conseil Général et du CAUE (Conseil Architecture urbanisme Environnement), plusieurs scénarios sont envisageables sur l'utilisation des différents bâtiments communaux

Le conseil municipal examine les différentes pistes proposées.

10. Informations diverses

- Enquête CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) dans le domaine de l'action sociale locale : → à rendre pour le 30 septembre 2014
- Activité "Equilibre" tous les mercredis de 10h à 11h à la salle des fêtes
Cours dispensé par Mme Bernard/Educatrice sportive, salariée de la MJC Palente en lien avec le CIAS
Les cours ont débutés le 17/9/2014. Environ 32 séances pour l'année pour 90 € (dont 9 € d'assurance)
A ce jour 12 personnes inscrites: Durnes (3) Saules (3) Guyans-Durnes (3) Voires (2) Echevannes (1)
- Dominique nous fait un compte rendu de la journée de Formation « Elus, forêts, bois » du 12/9/2014 à Valdahon : journée très enrichissante, théorie le matin, terrain l'après-midi dans la forêt d'Epenoy
- Les personnes de la commission bois participerons à une réunion sur "les pratiques de l'affouage" le lundi 20/10/2014 de 17h à 20h à AMANCEY
- **Nettoyage du cimetière le 28/10/2014 à 9h30**
Encore une fois nous faisons appel aux bonnes volontés, merci d'avance

Urbanisme :

- MULHAUSER Guy : Permis de construire pour la construction d'un auvent **accordé**
- MARGUET Christophe : demande d'autorisation de travaux pour ouverture d'un velux **accordée**
- VERNEREY Geneviève : demande de certificat d'urbanisme : **pas de réponse à ce jour**
- ALONSO : demande de certificat d'urbanisme: **pas de réponse à ce jour**
- Dossier BESSARD : **en cours**
- CUENOT OLIVIER : demande modification PC : 4 places de stationnement non closes à la place d'un abri bois

PLUS RIEN N'ETANT A L'ORDRE DU JOUR, LA SEANCE EST LEVEE A 23h20